

[Texte]

• 1850

The Vice-Chairman: Thank you, sir. In all fairness to Dr. Napke, Dr. McCurdy, do you want to continue to pursue this longer with Mr. Dorin, or do you want to go to slides?

Mr. McCurdy: I just want to pose a question. Of course, I am just a visitor to this committee now.

The Vice-Chairman: To Mr. Dorin?

Mr. McCurdy: No, I want to ask a question of you, Mr. Chairman.

I understand that the whole plan of departure for this session is Mr. Dorin's private member's bill and not a general consideration of the question of disclosure in respect to drugs or foods or whatever.

The Vice-Chairman: First of all, it is not a bill. Secondly—

Mr. McCurdy: Well, it was called a bill.

The Vice-Chairman:—it was a motion that was talked out. But the chairman of the committee agreed to hear further testimony concerning this problem in order to advise the government of how it should act concerning this labelling issue. We are not discussing a bill here. It is just a general—

Mr. McCurdy: No, it is a general motion. Have you given any thought to the possibility of considering not only Mr. Dorin's proposition, but Ms Copps, in addition to which there is the proposition contained in my intervention during the debate on Mr. Dorin's bill of not only the question of excipients and additives, but most patients depend upon disclosure by a doctor and in some rare instances by a pharmacist of the side effects of the drugs themselves. And as a part of the principle of full disclosure, I have always felt that patients ought to be made aware of those situations in which a prescribed drug may be dangerous, just as they are for non-prescription drugs, and their incompatibilities both with respect to other drugs as well as takes place in some instances of incompatibility with foods. There is a whole area based on what I feel is the right of full disclosure that might be considered by this committee as, in and of itself an important health issue, and an area in which the committee might make a significant contribution.

The Vice-Chairman: To answer your question, I think in the broadest sense that is why we are here now. So if we can, with all due respect to our witnesses, get on with their show, so to speak, during our discussions they may be enlarged to include a broader approach to the issue. Is that fair?

Some hon. members: Agreed.

The Vice-Chairman: Thank you. Can we go now with Dr. Napke and his slide program.

[Traduction]

Le vice-président: Merci, monsieur. Par égard pour M. Napke, monsieur McCurdy, voulez-vous continuer à discuter de la question avec M. Dorin ou voulez-vous que nous passions aux diapositives?

M. McCurdy: Je voudrais simplement poser une question. Bien sûr, je suis ici à titre de visiteur uniquement.

Le vice-président: Une question à M. Dorin?

M. McCurdy: Non, c'est à vous que je voudrais la poser, monsieur le président.

Si j'ai bien compris, cette séance a été convoquée pour parler du projet de loi d'initiative parlementaire de M. Dorin et non pas pour examiner, de façon générale, la question de la divulgation des ingrédients composant les médicaments ou les produits alimentaires.

Le vice-président: Tout d'abord, il ne s'agit pas d'un projet de loi. Ensuite. . .

M. McCurdy: On l'a qualifiée de projet de loi.

Le vice-président: . . . il s'agissait d'une motion qui a été étouffée. Le président du Comité a toutefois accepté d'entendre de nouveaux témoignages au sujet de ce problème afin de conseiller au gouvernement les mesures à prendre au sujet de l'étiquetage. Nous ne sommes pas en train de discuter d'un projet de loi. Il s'agit simplement. . .

M. McCurdy: Non, il ne s'agit pas d'une motion de portée générale. Avez-vous envisagé la possibilité d'examiner non seulement la proposition de M. Dorin, mais également celle de M^{me} Copps, de même que la proposition que j'ai faite au cours du débat sur le projet de loi de M. Dorin? En plus du problème des excipients et des additifs, j'ai fait valoir que la plupart des patients devaient s'en remettre à leur médecin, et, dans de rares cas, à leur pharmacien, pour connaître les effets secondaires des médicaments. En ce qui concerne le principe de la divulgation, j'ai toujours été d'avis que les patients devaient savoir dans quelles circonstances un médicament prescrit risquait d'être dangereux tout comme les médicaments en vente libre. Ces médicaments peuvent être incompatibles avec d'autres médicaments ou même avec certains produits alimentaires. Le Comité pourrait se pencher sur toute la question de la divulgation, car il s'agit d'un grave problème de santé publique et d'un domaine dans lequel le Comité pourrait jouer un rôle important.

Le vice-président: Pour répondre à votre question, c'est la raison pour laquelle nous sommes réunis ici aujourd'hui. Par conséquent, si nous laissons la parole à nos témoins, nous pourrions, en cours de route, élargir le cadre de nos discussions. Cela vous paraît-il acceptable?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Merci. Nous pouvons commencer par M. Napke qui va nous projeter des diapositives.